

# RACISMES ET DISCRIMINATIONS DANS LE CONTEXTE MIGRATOIRE

DARIO CIPRUT

Conférence du 24 février 2007, donnée dans le cadre d'une journée de  
débat organisée par solidaritéS Genève sur le thème  
« Quel autre choix politique sur les flux migratoires que les murs ».

## Introduction

Ma contribution traite du lien, que je crois hélas bien réel, entre le racisme, sous ses différentes formes, et les discriminations que subissent migrants, immigrés ou tout simplement étrangers, des deux sexes il va de soi.

Ce contexte est brûlant. A nos portes, dans la campagne présidentielle, en Europe avec l'inévitable 2<sup>ème</sup> round d'un Traité Constitutionnel, ici où bilatérales bis et lois Blocher continuent d'aiguiser les appétits du parti xénophobe, le catalogue des mesures proposées pour contrôler les flux migratoires hante tous les discours.

Difficile, malgré les urgences politiques qu'implique cette conjoncture, de faire l'économie de considérations éthiques et anthropologiques, forcément détachés de l'actualité immédiate, du moins si l'on veut faire plus que jouer aux intermittents du spectacle démocratique.

Débattre à ce sujet, c'est confronter mes idées avec les vôtres. C'est pourquoi, m'étant engagé à respecter les vingt minutes d'exposé, je préférerai hasarder des pistes propres à amorcer la réflexion plutôt que justifier avec la rigueur souhaitable des prises de position que je vous invite par ailleurs à questionner.

## L'humanité des humains

Une des premières considérations sur laquelle nécessairement s'appuie toute critique ou opinion sur l'immigration c'est évidemment la notion de l'humanité. Admettre l'égalité des humains est un préalable à toute discussion des droits à leur accorder. Cet aspect, subordonnant en quelque sorte la politique à une morale, n'est pas indifférent à notre sujet, car cette égalité dans la dignité des êtres humains figure certes « de jure » dans les conventions internationales contresignées par toutes les nations, mais serait privée de tout contenu s'il était reconnu « de facto » impossible d'éradiquer ou sanctionner ce qui y fait quotidiennement obstacle. Ce sur quoi bute cette trop théorique égalité, n'est-ce point le cas que l'on fait partout de la *diversité* des humains ? Les proclamations du droit humanitaire y font d'ailleurs obliquement référence en énumérant dans un même souffle qu'il doit s'appliquer « sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion ».

L'unité de l'*espèce* humaine est à l'opposé de l'uniformité. Nous sommes biologiquement tous parents, et tous différents, comme le proclamait une exposition parisienne puis genevoise, de 1992 à 1995<sup>1</sup>. Certes, impossible de s'appesantir ici sur ce qu'en disent biologie moléculaire et génétique des populations contemporaines, mais quelques exemples propres à bousculer les idées reçues me paraissent tout à fait pertinents à notre sujet.

### *Trois dimensions de la diversité*

La première idée reçue c'est **que la diversité s'opposerait à l'identité ou à l'individualité**. Songeons que chaque être humain, pour reprendre une comparaison chère à Albert Jacquard, est potentiellement géniteur d'un nombre d'individus différents dont l'ordre de grandeur est largement supérieur à l'estimation du nombre d'atomes dans l'univers. La diversité infinie des combinaisons génétiques résultant de la méiose et de la fécondation est donc ici à l'intérieur de notre Moi, la garante de notre individualité biologique, et non son contraire.

La seconde idée reçue porte sur la relation du Moi avec l'Autre dans le TEMPS et **attribue au lignage ce qui relève de l'apprentissage**, lequel n'est pas d'ordre génétique et n'emprunte donc pas nécessairement la ligne droite parents-enfants. L'adage « tel père tel fils », lequel fait incidemment l'impasse sur la part maternelle comme sur le hasard qui gouverne la reproduction sexuée, l'illustre abondamment. L'extraordinaire engouement pour les généalogies et autres héraldiques empruntées à l'imaginaire aristocratique, les références aux énumérations bibliques, gestes patriotiques, épopées fondatrices et panthéons en tout genre, attestent que l'obsession de la filiation n'a pas cessé ses ravages malgré les progrès de la paléanthropologie depuis Darwin. Et pourtant cette dernière confirme sans doute possible que nous partageons avec les grands singes actuels, la famille des hominidés dont nous faisons partie intégrante, plusieurs ancêtres communs. Pour conclure sur ce point, remonter notre arbre généalogique conduit invariablement non à quelque originalité distinctive, mais à une population numériquement réduite<sup>2</sup> d'homo sapiens, comprenant nos ancêtres à tous tant que nous sommes, vivant en Afrique<sup>3</sup> il y'a quelque 70'000 ans et dont nous ne pouvons nous enorgueillir que collectivement.

La troisième modalité de travestissement de la diversité porte aussi sur la relation du Moi avec l'Autre, mais cette fois dans l'ESPACE. Elle **ne voit de prochain que le voisin**, et oppose le résident au migrant, l'« ensouché » à l'itinérant en confondant distances géographiques ou culturelles avec différence ontologique. Ici encore, la génétique des populations nous apprend qu'au-delà des origines communes, la migration a pourtant assuré à la fois notre diversification par adaptation à des milieux et climats variés et le maintien de l'unicité de l'espèce par un brassage toujours renouvelé de sous-populations dont l'isolement resta toujours relatif et ce en dépit des confrontations de civilisation ou plutôt de sauvagerie. Que pèse sur le temps long une pensée arc-boutée sur des territorialités exclusives face à ce simple fait qu'un kanak des antipodes peut vous être plus histocompatible que votre cousin germain ?

Ce détour par la génétique rejoint ici le cœur du débat, traquer les diverses formes de racismes auxquels migrants et étrangers sont confrontés, leurs origines et les raisons d'une persistance que la conscience de notre unité générique peine à entamer.

### **Les variétés des paléo- et néo-racismes**

Je définirai par **racisme** le faisceau de convictions, attitudes, comportements et préjugés qui justifie, peu importe que ce soit intellectuellement ou viscéralement, des pratiques discriminatoires envers des individus ou des groupes humains, par des différences, réelles ou imaginaires, mais toujours instituées en barrière infranchissable par ceux qui les subissent.

En 50'000 ans d'évolution culturelle ayant pris le relais de l'évolution biologique, malgré guerres et conflits, nous sommes passés du petit million aux six à sept milliards que compte aujourd'hui notre planète. Le racisme c'est aussi la cicatrice de cette histoire d'humains étrangers à eux-mêmes.

Si l'on définit ainsi le racisme par la **discrimination d'humains pour ce qu'ils sont et non pour ce qu'ils font**, la focalisation sur les théories pseudo-scientifiques qui, en Occident, ont servi de justification idéologique à l'esclavagisme, le colonialisme ou l'antisémitisme, apparaît dangereusement restrictive. Largement disqualifiés après la Shoah, les errements craniologiques, la division arbitraire de l'humanité en « races » selon les couleurs de l'arc-en-ciel, la vision apocalyptique du métissage comme infection virale des races pures, inspirées des spéculations et falsifications du XIXe, Gobineau et autres protocoles des sages de Sion, ne devraient plus nous inquiéter que par leur poids résiduel dans les mentalités ou les classifications ethno-raciales de certains formulaires d'accession à la citoyenneté.

Or on sent bien que ce fonds de commerce latent pèse encore, et pas toujours implicitement, sur nombre de phénomènes parfaitement contemporains.

L'exemple criant de la conférence négationniste organisée en décembre dernier sous couvert d'antisionisme par les autorités iraniennes ne devrait pas oblitérer des manœuvres à peine plus subtiles ayant cours dans la vieille Europe. La tentative de réhabilitation du colonialisme chez nos voisins immédiats, par exemple, ou encore la promptitude de nouveaux croisés<sup>4</sup> à décoder l'ethnicisme derrière émeutes urbaines, échauffourées de supporters voire palette de pigmentation des joueurs, montrent que ce passé est toujours présent. Le fait que le **modèle de la disparité biologique** reste LE schème idéal permettant de maquiller en destin irrévocable des barrières institutionnelles, civiles ou sociales à l'égalité réelle des droits, peut seul expliquer à notre avis la persistance de tels préjugés.

D'ailleurs, la différence sexuelle ne continue-t-elle pas, sous les diverses formes que prend le **sexisme**, de servir insidieusement de prétexte à l'infériorisation professionnelle ou politique des femmes ?

La pigmentation de la peau, ayant condamné des populations entières à un statut infrahumain, n'influe-t-elle en rien de nos jours la très discutée représentativité

des minorités dites visibles ? Il n'est probablement pas de critique plus profonde des phobies du métissage et de la vision apocalyptique d'une mondialisation prenant à revers les frileux archaïsmes identitaires que l'invocation, jaillie du creuset antillais, de ce qu'Edouard Glissant désigne par **créolisation**. Il nomme ainsi un processus où les différences s'ajoutent au lieu de se neutraliser et où selon ses termes chacun « peut changer, en échangeant avec l'Autre, sans se perdre ni se dénaturer<sup>5</sup> ».

A l'inverse, l'**antisémitisme** a dû conjurer l'absence de traits physiques discriminants de populations très diversifiées à coup de signes distinctifs, archives généalogiques, ségrégation spatiale et professionnelle et inspections génitales, pour éviter de confondre juifs et gentils. Sa résurgence à la faveur d'un antisionisme à vocation prétendument anticoloniale, voire anticapitaliste, ou encore de concurrence victimaire entre génocides, ne devrait pas nous égarer sur une nature profondément hostile à toute différence suspectée de désagrégérer les unanimismes nationaux, paradoxalement d'autant plus virulente que cette dernière est moins repérable.

Comment ne pas aussi faire référence aux prolongements contemporains de ces racismes « historiques » dans le sillage sous hégémonie américaine de ce qu'on nomme depuis l'ouvrage de Samuel Huntington<sup>6</sup> le « **choc des civilisations** » et de l'horizon globalisé des conflits depuis le 11 Septembre 2001. Ce corset idéologique enferme toute contestation des statuts postcoloniaux dans une perspective de confrontation planétaire avec l'ennemi désincarné du terrorisme, autorisant toutes les entorses à l'Etat de Droit présentées comme autant de suicidaires concessions. Les coutures nationales héritées des deux guerres mondiales dans les Balkans ont donné lieu, suite à l'implosion d'un empire soviétique dont les traits coloniaux ont été longtemps négligés, à des **épurations ethniques** qu'on avait pu croire à jamais révolues. **Islam-, négro- ou mélano-, latino-phobies** relaient en un désastreux cortège les menaces qui pèsent sur le vivre ensemble de communautés dont pourtant les aspirations s'universalisent dans l'expansion planétaire des technologies de communication et des modes de consommation. Cette nouvelle arène du combat antiraciste ne promet guère de répit à ses partisans, qui divergent parfois sur les armes à employer, tel le recensement ethnique ou la discrimination dite positive.

Il ne faut pas dans ce nouveau contexte s'imaginer que les tentatives pseudo-scientifiques d'attribuer les inégalités sociales à des caractéristiques biologiques perdent partout en influence ou déposent les armes. Au contraire, une **école « généticiste »** s'appuyant sur les avancées de la génétique prolifère pour colorer de science des recherches dont les biais statistiques et présumés idéologiques ne sont démontés que grâce à la vigilance des chercheurs et des intellectuels antiracistes. Créationnisme, darwinisme social et eugénisme ne sont hélas pas des doctrines en voie d'extinction.

Le racisme n'est pas non plus à sens unique ni toujours dépréciatif. Il peut tout aussi bien prendre chez des populations ou minorités par ailleurs opprimées le costume de l'éloge d'exploits ancestraux mythifiés ou valoriser des traditions ou caractères incompatibles avec une convivance démocratique, croyant trouver

dans la magnification de leur différence une compensation aux affres du présent. On peut ranger dans cette catégorie certaines dérives de l'**afro-centrisme** ou les revendications **communautaristes** d'une légitimité coutumière pour l'excision rituelle.

Enfin, que dire des procédures de transmission de la nationalité axées sur celle des parents, c'est le cas en Suisse où règne de manière exclusive ce **droit du sang**, ou de certaines dérives du presque défunt « socialisme existant », privant d'accès aux études supérieures les descendants de ci-devant bourgeois, aristocrates ou adversaires politiques, **perversion revancharde de la lutte des classes** ? De telles dispositions ne devraient-elles pas tomber sous le coup de la législation antiraciste ?

## **Racisme et question migratoire**

Pour aller droit au but, on observera que la distinction institutionnalisée entre « **migrants** », « **étrangers** » et « **autochtones** » est grosse de dérapages racistes. Impliquant d'emblée des différences statutaires et réglementaires dans l'exercice de la vie professionnelle, familiale et civique, le logement, les déplacements, elle risque de piéger le migrant dans un statut limitatif qui ne peut que l'handicaper dans la défense de sa très humaine spécificité dès qu'elle lui vaudrait une quelconque discrimination.

C'est pourquoi, comme l'a bien vu un P.A. Taguieff, à l'heure des défis d'une mondialisation qui bouscule la répartition des richesses comme les modalités intra- et interétatiques de la circulation des humains, la prévalence de normes institutionnelles antiracistes dérivées de la mise hors la loi du racisme théorique des origines, risque de nous oblitérer le devoir de vigilance législative et civique face à la montée d'un néo-racisme qui **croise multiculturalisme, ségrégation et exclusion**.

Cette nécessaire **veille citoyenne**, ici et maintenant, à Genève fendue en deux par un tramway à vocation transfrontalière, dans une Suisse financièrement, diplomatiquement et chimiquement aux avant-postes de l'intégration au marché mondial, mais pourtant toujours en retard d'une négociation bilatérale quant à ses implications humaines, doit s'exercer sans relâche **face au parti xénophobe** et ses relais dans l'opinion.

Dans cette optique, il faut saluer et soutenir la mise sur pied à Genève, par le collectif à l'origine du double référendum 2xNON de septembre 2006, d'un projet pilote d'« Observatoire du droit d'asile et des étrangers » pour centraliser et mettre à disposition du public les exemples crédibles et contrôlables des méfaits que dénoncent les diverses associations ayant combattu les lois sur l'asile et les étrangers. Le conseiller fédéral Blocher et son parti l'UDC nous font d'ailleurs involontairement la démonstration du lien entre immigration et racisme en s'en prenant, à peine leur victoire engrangée, suite à une visite en Turquie, à l'article 261 bis du code pénal suisse réprimant entre autres le négationnisme, dont « l'article lui fait mal au ventre »<sup>7</sup>, selon les propos qui ont été rapportés par la presse. On ne peut que s'associer ici à la protestation d'ACOR-SOS racisme, du CRAN, et d'autres associations, au rappel de la CFR<sup>8</sup>

elle-même, et à la demande de démission, non suivie d'effet, des Verts au parlement fédéral.

Mais, ne nous leurrions pas, le combat antiraciste dans le domaine des flux migratoires a de **nombreux autres écueils** à franchir. Faute de temps et parce que la réflexion se doit d'être collective, je ne puis qu'en esquisser quelques uns.

D'abord le plus important est à mes yeux de dessiller le regard du public sur les objectifs et la portée de la prétendue maîtrise de ces flux. Tout part de l'optique erronée que nous aurions sinon intérêt au moins le choix de les limiter. François Héran, directeur de l'INED<sup>9</sup>, parle dans un tout récent petit livre lumineux<sup>10</sup> de la poudre aux yeux « sarkostyque » jetée par la loi dite d'« immigration choisie », inspirée en France de la politique des contingentements helvétiques. Il montre notamment que la fécondité des françaises, qui avec 1.9 naissances par femme dépasse de très loin celle des suissesses, sera incapable d'empêcher l'immigration de devenir dans la prochaine moitié du siècle non pas la première mais bien pratiquement la **seule contribution nette à la croissance démographique de nos sociétés**. Ce phénomène n'est nullement conjoncturel mais la conséquence inéluctable de la pyramide actuelle des âges et de l'arrivée à l'âge avancé de la génération des baby boomers. Cette croissance conjugue et enchevêtre inextricablement immigration de travail et de peuplement si on veut respecter les droits fondamentaux de la vie en famille. En quelques pages consacrées à l'expérience helvétique il montre incidemment que tout l'arsenal des dispositifs chicaniers cantonaux et fédéraux renouvelés depuis la guerre ont parfaitement échoué à proportionner l'immigration à des besoins prévisionnels en main d'œuvre ou aux capacités d'accueil. Douteux succès, ces recettes à seul rendement démagogique, auraient réussi non pas à contenir l'immigration, mais la xénophobie, un avis dont je vous laisse juges.

Ensuite, chacun sait que les réticences à l'adhésion helvétique aux bilatérales mettant en œuvre les dispositifs de libre circulation des personnes ont été perceptibles jusque dans les rangs de la gauche antilibérale locale, ce sous prétexte de **protection de la main d'œuvre résidente**. Cette dangereuse tentation, que solidaritéS a justement combattue, aboutit immanquablement à des convergences débilantes avec les représentants naturels de la xénophobie.

Autre écueil qui tend à diviser le front commun des associations antiracistes, l'**accusation d'angélisme, de bien-pensance ou dolorisme** que leur réservent des intellectuels de renom<sup>11</sup> – ou de surface – exaspérés par les assauts des fondamentalismes religieux et taxant toute mobilisation contre les renforcements de dispositions répressives d'entretenir une mentalité d'ayants-droits ou de faire litière des acquis d'une culture de la civilité et de la responsabilité. Le dialogue rigoureux, sans concession ni procès d'intention, avec cette frange ne peut simplement être remplacé par l'invective.

Voici enfin un écueil moins complaisant pour notre propre mouvance, à savoir que l'**unidimensionnalité idéologique de la pensée économiste** et d'un certain marxisme, qui, en rabattant tout conflit sur l'axe capital-travail, fait l'économie d'une réflexion sur la complexité sociale et politique, sur les multiples origines des tensions et alliances entre nations, sexes, religions, entre l'humanité et son

écosystème, bref entre sphères culturelles irréductibles à la seule dimension économique, ne prépare pas plus à un combat efficace de la discrimination raciale que l'universalisme abstrait indifférent, lui, aux inégalités de conditions. En ne voyant dans le racisme qu'un succédané des discriminations induites par les inégalités de production ou de répartition, on risque par exemple de prendre la défense intransigeante des droits fondamentaux des immigrés pour du juridisme impuissant à s'attaquer aux causes prétendument dernières de leur exploitation. Montesquieu a inventé la séparation des pouvoirs comme condition minimale d'exercice de la démocratie politique, qui formulera l'équivalent pour les multiples dimensions de la vie en société ?

## Conclusion

Albert Jacquard rappelle<sup>12</sup> que la conjecture que tout nombre pair est la somme de deux nombres premiers a résisté jusqu'ici à la démonstration tant de sa validité que de sa fausseté. En effet, toute proposition si précise soit-elle, est éventuellement in-dé-ci-da-ble. Paradoxalement, la démonstration de l'indécidabilité de cette conjecture serait non pas une défaite mais bien une victoire de la pensée et de l'intelligence, puisqu'elle établirait qu'elle dériverait, non point d'un état provisoire des connaissances, mais d'une nécessité logique la rendant définitive.

Dans la foulée, le grand généticien nous requiert de considérer comme une avancée l'introduction de l'indécidabilité dans les discussions entre les hommes et les femmes politiques, et de bien vouloir admettre que l'analyse des problèmes que notre société rencontre et nos propositions pour les résoudre résultent plus d'une croyance ou même d'un espoir personnel que d'une certitude démontrable avec rigueur. Plutôt que de nous confronter en assénant des vérités péremptoires, nous nous grandirions non seulement de l'admettre, mais d'inviter concitoyens et électeurs à participer à cet exercice collectif du doute. Dans une note plus personnelle, je vous invite à conjurer le risque de crispation sectaire sur des certitudes devenues dogme que recèle la méfiance à l'égard des questionneurs ou des douteurs, à ne pas considérer toute remise en question d'acquis comme attentant à la cohésion de notre mouvance politique. C'est dans l'esprit de cette **pédagogie du doute**, dont Karl Marx était un fervent partisan, malgré ce qu'il a pu laisser croire et ce qu'en ont dit bien d'indignes épigones, que j'aimerais laisser place au débat.

## Notes

<sup>1</sup> *Tous parents, tous différents*, Muséum National d'Histoire Naturelle. ISBN 2-85653-231-4 et <http://anthro.unige.ch/galerie/tptd/fr/>

<sup>2</sup> Le million d'individus de genre *homo* n'a été dépassé qu'il y a entre 30'000 et 40'000 ans. Cf *Populations et Société* Octobre 2003

<sup>3</sup> L'émigration d'Afrique de l'Est est datée aux dernières nouvelles d'il y a 58'000 ans avec une précision de 3500 ans, par traçage du génome d'*Helicobacter Pylori* (*le Monde* du 10 février 2007 relatant un article du 8 dans *Nature*)

<sup>4</sup> Finkielkraut, Frèche, Sevrans parmi les vedettes

<sup>5</sup> Edouard Glissant, *Poétique de la Relation*, Gallimard 1990.

<sup>6</sup> *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, Simon and Shuster, 1996

<sup>7</sup> Swissinfo du 4.10.2006

<sup>8</sup> Commission fédérale contre le racisme

<sup>9</sup> Institut National Etudes Démographiques, Paris

<sup>10</sup> *Le temps des immigrés*, Seuil, 2007

<sup>11</sup> Les Finkielkraut, Bruckner, Taguieff, Glucksmann par exemple

<sup>12</sup> Dans ses chroniques sur France-Culture la semaine du 8 janvier 2007